

ISSN 2414-2565

CAHIERS DU GREMS

*Revue annuelle du Groupe de Recherches
en Morphosyntaxe et Sémantique*



N°03 décembre 2018

ISSN 2414-2565

Cahiers du GReMS

*Revue annuelle du Groupe de Recherches
en Morphosyntaxe et Sémantique*

N°03 décembre 2018

Cahiers du GReMS**Revue du Groupe de Recherches en Morphosyntaxe et Sémantique**

Université Marien Ngouabi

Faculté des Lettres et des Sciences humaines

BP : 2642- Brazzaville (Congo)

Directeur de publication : Édouard Ngamounsika, *GReMS*.**Rédacteur en chef** : Arsène Elongo, *Chef de parcours de Langue et Littérature françaises*

Comité scientifique : Pr Abolou Camille Roger, Université de Bouaké, Pr Abou Napon, Université de Ouagadougou, Pr Benzitoun Christophe, Université de Lorraine, Pr Frey Claude, Université Paris III, Pr Lefeuvre Florence, Université Paris III, Pr Ibrahim Diakhoumpa, Université Gaston Berger, Pr Irié Bi Gohy Mathias, Université de Bouaké, Pr Mbanga Anatole, Université Marien Ngouabi, Pr Massoumou Omer, Université Marien Ngouabi, Pr Makosso Jean-Félix, Université Marien Ngouabi, Pr Ngassaki Basile Marius, Université Marien Ngouabi, Pr Moussa Daff, Cheikh Anta Diop, Pr Moussirou Mouyama Auguste, Université Omer Bongo, Pr Noumssi Gérard, Université de Yaoundé I, Université de Bouaké, Pr Siouffi Gilles, Université Paris IV, Sorbonne, Pr Rosier Laurence, ULB, Pr Peter Blumenthal, Université de Cologne, André Thibault, Université Paris IV.

Comité de lecture : Germain Eb'aa, Bellarmin Iloki, Nombo Augustin, Albert Gandonou, Jean-Aimé Pambou, Loussakoumounou Alain Fernand, Ndongo-Ibara Yvon Pierre, Jean-Alexis Mfoutou (Rouen), Eloundou Eloundou Venant.

Comité de rédaction : Bellarmin Iloki, Elongo Arsène, Marc Cheymol, Omer Massoumou, Anatole Mbanga, Gérard Noumssi, Alain Ferdinand Raoul Loussakoumounou, Moukougou Sidoine Romaric, Gombé - Apondza Guy Roger Cyriac, Odjoula Régine.

Conception maquette et mise en pages : *Nkanakwono*Courriel : *cahiersdugrems@gmail.com*

N° 03 décembre 2018

Publié par le *Parcours Langue et littérature françaises*

ISSN 2414-2565

SOMMAIRE

OUEDRAOGO Youssouf , Existe-t-il une logique dans le genre des noms composés français ?.....	5
MOUKOUKOU Sidoine Romaric , Le discours rapporte dans <i>une enfant de poto-poto</i> de Henri Lopes.....	21
KOUAKOU Samuel Konan, La logique de l'expression du fonctionnement de la négation chez Jean-Marie Adiaffi et chez Tidiane Dem.....	37
SÉLÉZILO Apollinaire , Différents procédés d'enrichissement lexical du sängö, langue officielle de centrafricaine.....	49
ZIRIMBA Levry Pierre Félix, La question du présent de l'indicatif dans <i>Kaydara</i> d'Amadou Hampaté Ba.....	65
GOMBÉ-APONDZA Guy-Roger Cyriac, La phrase marginale en akwá (bantu c22), parlé en République du Congo.....	75
SY Kalidou, Complexité sociale, communautés sémiotiques et discursivisation.....	93
Varia	
FOFANA Daniel Chifolo , Contribution de Montesquieu pour l'harmonisation de l'inégalité sociale.....	109
TOURE Kignigouoni, Art éducatif du poro : la naissance sociale plus importante que la naissance utérine.....	125

KOPOIN KOPOIN François,

Le folklore africain dans l'œuvre poétique de Senghor :
recyclage d'un déchet culturel.....141

DJE BI KAHOU Albert

La prolifération des panneaux publicitaires des brasseries
concurrentes en Côte d'ivoire : communication publicitaire
tous azimuts ou incitation à l'ivresse de l'alcool.....161

KINDZIALA- KINDZIALA Lionnel,

Métissage linguistique dans la presse écrite congolaise 183

OTSIEMA GUELELY Ferdinand,

Les interférences linguistiques dans *Le Vieux nègre et la médaille* 205

LA LOGIQUE DE L'EXPRESSION DU FONCTIONNEMENT DE LA NÉGATION CHEZ JEAN-MARIE ADIAFFI ET CHEZ TIDIANE DEM

Samuel Konan KOUAKOU
Université Alassane OUATTARA
kkonansamuel@yahoo.com

Résumé : La négation est une notion à la fois vaste et complexe. La complexité de la négation, en effet, est liée aux diverses interprétations qu'elle admet dans son fonctionnement. Le regard porté sur ce phénomène linguistique dans *Les Naufragés de l'intelligence* et *Masséni* révèle des expressions autres que celles habituelles qui traduisent la négation standard. Par ces jeux de mot, ADIAFFI et DEM émettaient un vœu ardent, celui de voir une Afrique capable de transcender.

Mots clés : Idéologie, interprétation, fonctionnalisation, forclusif, manipulation, négation.

Abstract: *Negation* is both a wide and complex notion. Indeed, negation complexity is bound to diverse interpretations that it admits in its operational mode. Giving a look at this linguistic phenomenon in *Les Naufragés de l'intelligence* et *Masséni* idiscloses some expressions other than to explicit negation standard. From these plays on words, ADIAFFI and DEM have a yearning to see Africa capable of transcending.

Key words: ideology, interpretation, functionalization, forclusif, manipulation, negation.

Introduction

La négation selon (J. Feuillet, 1983, p. 613) : « est une question extrêmement complexe ; et on ne peut dire que son statut linguistique fasse l'objet d'un consensus parmi les spécialistes. Elle embrasse plusieurs domaines. » Ce constat de Jacques Feuillet interpelle sur la nécessité d'aborder ce phénomène en linguistique avec mesure et discrétion, mais surtout avec intérêt. La négation est à priori l'action de nier. Mais elle aboutit bien des fois à une affirmation. Il y a donc une possible manipulation de ce procédé qui l'installe dans la logique d'un fonctionnement dont l'interprétation est à rechercher à la fois dans le texte et hors du texte. Autrement dit, son fonctionnement bénéficie d'une dose de subjectivité.

Qu'en est-il chez Jean-Marie ADIAFFI et Tidiane DEM ? Comment fonctionne la négation chez ADIAFFI et chez Tidiane DEM ? Et que vise la fonctionnalisation qu'ils en font ? Les expressions de la négation, à dire le vrai, charrient les pratiques culturelles et idéologiques des usagers au-delà de la langue qui les véhicule. La grammaire normative nous fournira le schéma qui nous permettra d'évaluer si la négation chez les auteurs respecte les canons de la langue française ou non. La pragmatique nous permettra d'interpréter leurs emplois chez Jean-Marie ADIAFFI dans *Les Naufragés de l'Intelligence* et chez Tidiane DEM dans *Masseni*. Cette étude se déclinera en trois parties dont la première fera une approche de la notion de la négation et de ses modalités d'expression. La deuxième mettra l'accent sur le fonctionnement de la négation, et opérera la classification des différents types de négation. La troisième, quant à elle, révélera le sens et l'idéologie de la négation, autrement dit, les traits sémantiques chez les auteurs.

1. Approche notionnelle de la négation et modalité de l'expression

La question de notion et de modalité dans cette étude portera un regard étendu sur le phénomène linguistique de négation. Il s'agit, en réalité, d'aborder toutes les différentes définitions et manières de l'exprimer. La négation dans la langue française jouit, en effet, d'une diversité qui féconde diverses définitions qui, elles, se caractérisent par leur généralité ou par leur restriction. Toute chose qui nous mènera à en proposer une.

2. Conceptions générale et restreinte de la négation

La négation, au sens général du terme, est l'action de nier l'existence de quelqu'un ou de quelque chose, ou de la remettre en cause, c'est aussi le résultat de cette action. Cette définition générale semble être celle à laquelle s'adosse l'existentialisme philosophique. En effet, (J.-P. Sartre, 1976, p.56), écrit que : « la fonction de la négation varie suivant la nature de l'objet considéré ; entre les réalités pleinement positives (...) et celle dont la positivité n'est qu'une apparence qui dissimule un trou de néant tous les intermédiaires sont possibles. » Si la définition générale est importante dans cette étude, il est aussi nécessaire de définir la négation dans sa dimension restreinte.

Elle est dite restreinte parce qu'elle rapporte leur parenté à un domaine du savoir. Nous retiendrons la définition de la logique classique et celle de la grammaire structurale ou linguistique. De ce fait, dans la logique classique, la négation est définie comme une opération par laquelle une

proposition devient fausse si elle était vraie ou vraie si elle était fausse. (J. Chauvineau, 1957 ? P.20), propose la définition suivante : « Toute proposition équivaut à la négation de sa négation... En outre, la négation de P, la négation de l'affirmation de P, l'affirmation de la négation de P s'équivalent. » (R.Martin, 1976, p. 60), soutient en écrivant que : « l'opérateur de la négation s'inscrit dans un modèle logique binariste où le vrai et le faux sont des entités absolues et exclusives. » En linguistique, elle est l'ensemble des mécanismes linguistiques qui servent à nier, c'est-à-dire des auxiliaires ou des forclusifs de négation partielle ou de négation totale. Selon les termes de (J.C Milner, 1982, p.186) :

« Le système de la négation (du français) repose sur l'association d'un élément constant *ne* et d'un ou plusieurs éléments appartenant à un ensemble qu'on peut nommer, à la suite de Damourette et Pichon (...), les forclusifs : pas, plus aucun, jamais, personne, etc. »

Dans cette même perspective, (D. GAATONE, 1971, p. 8) souligne que :

« Deux grands faits dominent le fonctionnement de la négation en français moderne et en rendent l'étude extrêmement ardue. D'abord, le fait qu'en dépit du mot négation lui-même, il n'existe pas, en français, d'opposition binaire dont l'un des termes serait positif et l'autre négatif (...). Il y a donc non pas *un* mais des moyens d'exprimer ce qu'on appelle une négation. »

On retiendra, somme toute, que la négation est une opération morphosyntaxique dans laquelle un item lexical nie ou inverse la signification d'un autre item lexical ou d'une construction.

3. Les modalités ou formes de négation

Entendons par modalité, les conditions ou les modes d'apparition de la négation dans l'énoncé. Nous optons ici pour deux modalités.

La négation est appelée négation partielle quand elle nie seulement un des éléments de la phrase. Dans ces conditions, elle laisse la place à une information qui peut ou non être explicitement présente dans la phrase. En témoigne l'exemple suivant :

1- Je n'ai pas appris mes leçons d'histoire et de géographie.

Dans cette phrase, la négation porte seulement sur les deux leçons. Il s'agit en l'occurrence de la restriction en ce sens qu'il existe d'autres types de leçons. L'interlocuteur relativise donc ses propos. Ce qui laisse comprendre que la négation ne comporte qu'une partie de la phrase.

La négation est dite totale lorsqu'elle nie la phrase dans son entièreté. Autrement, elle porte sur la phrase tout entière. Christina Heldner soutient que : « lorsque le champ de la négation s'étend sur l'ensemble de la phrase, nous dirons, que la portée de la négation est totale. » L'exemple suivant nous élucidera davantage sur cette définition :

2- je n'ai pas appris mes leçons.

Dans cet énoncé, la négation porte nécessairement sur l'ensemble de la phrase. La suppression par exemple du complément d'objet direct « mes leçons » susciterait des interrogations. Cet exemple montre que la négation ici ne limite ni ne restreint la pensée. On peut le dire, la négation totale porte ipso facto sur l'ensemble des faits qui constituent le contenu sémantique d'un énoncé. Partielle ou totale, la négation propose la contradiction d'un être, d'un acte, d'une chose préalablement affirmée. Toute chose qui invite à penser que la négation se fonctionnalise par son mode de fonctionnement et par la fonction qui la porte.

3. Du fonctionnement de la négation : classification

Nous axons l'étude classificatoire de la négation sur deux points de vue essentiels, notamment le fonctionnement normatif, celui prescrit par les normes grammaticales, et le fonctionnement non normatif, c'est -à-dire les exceptions.

3.1. Le fonctionnement normatif

Les expressions traditionnelles de la négation sont exprimées par la forme atone « *ne* » et les forclusifs *pas*, *jamais*, *point*... Lesquelles expressions connaissent divers emplois dans le corpus. Nous nous intéresserons à deux formes. A ce niveau, l'accent sera mis sur la négation exprimée par la conjonction de coordination « *ni* ».

« *Ni* » du latin « *nec* », qui signifie « *et...ne...pas* », marque une idée négative qui correspond à « *et affirmatif*. » La plupart du temps, elle est utilisée en

double, soit avec deux noms, soit avec deux adjectifs...Voici deux phrases témoins :

3- Je ne te dis **ni** oui **ni** non. *Masséni*, P 124

4- Malheureusement, sur cette terre créée par Nanan Gnamien et la Déesse Assiè, ni la perfection, ni l'achèvement ne sont des principes des idéaux. *Les Naufragés de l'Intelligence*, P 11

Dans ces deux énoncés, l'adverbe « ni » exprime bel et bien l'idée de négation, dont la valeur est additive. Laquelle valeur consolide inéluctablement la question de sa négativité, car elle fait apparaître les formes atones « ne » et le forclusif « pas. » Nia une bi appartenance : il est à la fois conjonction de coordination et adverbe. Dans une étude sur négation, la nature la plus évidente est celle d'adverbe. En ce cas, ce n'est pas le rôle de coordination qu'il joue mais bien celui d'adverbe de négation. Le fonctionnement normatif est aussi traduit par la double négation.

Par double négation, il faut entendre un cumul de deux négations dans un énoncé donné. Elle peut comporter la forme atone « ne » plus le forclusif « pas » suivi de l'adverbe de négation « non » ou encore d'un verbe dont le sens évoque de facto un contenu négatif suivi des adverbes de négation « rien » ou « pas. » Les exemples suivants nous permettront d'élucider nos propos.

5- tu **n'ignores rien** de ce qui s'est passé chez moi. (*Masséni*, p72)

6- je **ne** te dis **pas non**. (*Les Naufragés de l'Intelligence*, p286)

Le constat qui se dégage dans le premier exemple est relatif au verbe « ignorer » du latin « ignorare » (1330) qui signifie « ne pas connaître, ne pas savoir. » Il porte, du coup, les germes de la négation. Il lui est associé l'adverbe de négation « rien ». Le deuxième exemple se situe dans cette même dynamique. Nous notons la présence des morphèmes « ne...pas » qui sont, en règle générale, les expressions pertinentes de la négation, lesquelles expressions sont intensifiées par l'adverbe de négation « non. »

On peut le dire, la double négation possède la structure syntaxique de la négation, mais sémantiquement ces différentes constructions traduisent des idées positives. Ainsi, l'exemple 1 signifie tout simplement « j'ai connaissance » ou « je suis informé de ce qui s'est passé chez moi. » L'exemple 2, quant à lui, notifie l'idée de « je suis d'avis ou j'accepte. » Au regard de ce qui précède, nous disons que la double négation est le prototype de la figure de style appelée la litote qui est une affirmation renforcée du discours.

2.2. Le fonctionnement non normatif de la négation

Le non normatif de la négation repose sur des constructions lexicales. En effet, la négation n'est pas uniquement exprimée par des structures grammaticales; de nombreux mots portent également en eux-mêmes la notion de négation. Il s'agit des constructions qui se desservent des formes canoniques « ne...pas, jamais, plus etc. »

La préposition selon le (Dictionnaire universel, 2008, p.1008), est un « mot invariable reliant un élément de la phrase à un autre élément ou à la phrase elle-même, et marquant la nature du rapport qui les unit. » La préposition « sans » s'inscrit dans le creuset de la négativité, donc évoque la situation toujours selon le (Dictionnaire universel, 2008, p.1125), de « l'absence, la privation, l'exclusion. » Employée seule dans un énoncé donné, « sans » possède toutes les caractéristiques de l'usage normatif de la négation.

7- Il est dans un hôpital **sans** médecin. (*Les Naufragés de l'Intelligence*, p165.)

8- je sais maintenant que Nakaridia est venue ici hier et t'a provoquée dans une chanson où elle faisait allusion à notre vie conjugale **sans** enfant. (*Masséni*, p25.)

On le perçoit bien, dans ces phrases, nous observons une situation de manque. En réalité, la phrase 6 peint les conditions de vie des malades dans ledit hôpital ; l'hôpital qui n'est pas pourvu en médecin. La phrase 7 pose également le problème de privation. Elle décrit l'état de vide dans ce couple, c'est-à-dire une relation conjugale qui ne connaît pas de fécondité. La préposition « sans » nous permet de concevoir la négation lexicalisée, mais elle ne suffit pas pour établir une règle. Pour mieux élucider ce deuxième point, notamment le fonctionnement non normatif, nous nous intéresserons également à la préfixation.

La préfixation, en effet, est l'adjonction ou la composition d'un mot nouveau par l'entremise d'un préfixe. Cette préfixation s'obtient sur la base du nom, du verbe, de l'adjectif et de l'adverbe. La quasi-totalité des mots préfixés désignent désormais le contraire. Examinons les deux phrases suivantes.

9- Si j'ai osé t'engager ainsi à ton insu, c'est que la compétence du marabout m'a semblée **indiscutable**. (*Masséni*, p43)

10- Cette violence meurtrière inquiète d'autant plus le commissaire que ses premières conclusions le conduisent vers les milieux des jeunes **désespérés**. (*Les Naufragés de l'Intelligence*, p 48)

Dans ces deux exemples, la négation porte uniquement sur un constituant. **Ainsi, pour la première phrase, la négation est centrée sur l'adjectif** qualificatif *indiscutable*. Le préfixe « in » fixé à l'adjectif *discutable* qui signifie *qui prête à discussion, à contestation*, lui impose un nouveau sens. La transformation syntaxique de *indiscutable* introduit les éléments normatifs de la négation, notamment « ne...pas, ne... plus etc.) Mais sémantiquement, il crée un consensus autour de la question. En ce qui concerne la deuxième phrase, le participe passé *désespérés*, pris comme adjectif qualificatif porte sémantiquement comme syntaxiquement la marque de la négation. *Désespérés* équivaut à *qui n'a plus d'espoir*. On le voit, cette construction met évidence la forme atone et le forclusif de la négation (ne + plus.)

La préposition *sans* et la préfixation portent les germes de l'expression négative en structure de surface. Néanmoins, si la préposition « *sans* » prend en compte les deux structures, il n'en demeure pas moins pour la préfixation.

Sens et idéologie du fonctionnement de la négation

La difficulté de la négation est surtout liée, aux dires de (F. PEREA, 1994, p.2) à la « complexité et la diversité des négations qui se laissent difficilement appréhender et expliquer d'une seule manière. » Cela laisse entendre que la négation peut être diversement interprétée selon la situation de l'énonciateur.

Le sens du fonctionnement de la négation

Par le terme sens, nous voulons souligner l'aspect pragmatique de la négation dans le corpus. La pragmatique, dira (E. Benveniste, 1974, p.80), s'intéresse « aux modalités d'assertion, à l'énonciation et au discours pour englober les conditions de la vérité et l'analyse conversationnelle. » Nous illustrerons cet aspect par deux points.

Parlant de la négation, (J. Moeschler, 1996, p.122) stipule que : « Tout énoncé négatif n'est pas la réfutation d'un dire ni d'une pensée, mais tout énoncé négatif convoque fictivement un dialogue polémique. » Cette réflexion indique qu'une phrase négative n'est pas nécessairement la réponse d'un

propos affirmatif. Jean- Marie ADIAFFI et Tidiane DEM font cas dans leurs différentes œuvres.

11- Malgré son incomparable beauté, Masséni n'avait encore eu aucun amant. (*Masséni*, p 119)

12- Pendant tout le temps que dura le discours anacro-révolutionnaire de N'DA Tê, on n'entendit pas une mouche voler dans la salle. (*Les Naufragés de l'Intelligence*, p 57).

Dans les deux exemples, la présence de la négation traduit ici une description. En effet, l'exemple 11 ne réfute pas un quelconque propos, mais plutôt décrit une situation de manque de Masséni. L'exemple 12 évolue dans cette même perspective. La négation met en relief l'atmosphère qui prévaut dans la salle, pendant le discours. Elle montre que l'espace est dominé par un calme olympien.

Par ailleurs, la négation suscite des propos polémiques. La polémique de la négation selon Henning « sert à s'opposer à un point de vue susceptible d'être soutenu par un être discursif. » Cela suppose que cette négation objecte une pensée antérieurement affirmée. En témoignent ces deux énoncés.

13 - Tu regardes aux portes maintenant pour voir comment les gens font l'amour.

Il n'y avait pas de porte. C'était en plein air. (*Les Naufragés de l'Intelligence*, p 58)

14 - J'ai appris que tu es allée voir un marabout à kala et que c'est ce dernier qui t'aurait aidée.

Il y a belle lurette que mon mari et avons renoncé à aller voir les marabouts. (*Masséni*, p 35)

La négation dans le premier énoncé met en évidence la désacralisation de l'acte sexuel. Le bon sens voudrait, en effet, que la relation sexuelle se fasse dans la discrétion. Malheureusement, la réponse donnée par l'autre interlocuteur laisse entendre qu'ils sont sans pudeur et mettent à contribution les bonnes mœurs. La négation à valeur polémique est portée par le verbe « renoncer ». Elle est polémique dans la mesure où elle réfute un propos affirmatif qui indique un délai raisonné. La locutrice semble ne pas se reconnaître dans le point de vue de son interlocuteur et manifeste même un esprit de dédain, de mépris et de méfiance à l'égard des marabouts. On peut

le dire, la négation polémique intervient régulièrement dans énoncés discursifs contradictoires ou la thèse de l'un est refusée par l'autre. Au regard de tout ce qui précède, quel est l'objectif que veulent atteindre Jean-Marie ADIAFFI et Tidiane DEM à travers l'emploi de la négation ?

Idéologie du fonctionnement de la négation

L'idéologie, ensemble des idées ou des croyances, transparait inéluctablement dans les œuvres romanesques. Les deux auteurs ne semblent déroger à la règle. Par la négation ils mettent en exergue les tares qui minent la société africaine en les réfutant. Cela inscrit la négation dans un processus de révolte, de refus et de la dénonciation de la misère.

L'Afrique, continent de solidarité, de tolérance a perdu la quasi-totalité de ses valeurs. Elle croupit désormais sous le poids de la souffrance, de la mendicité. Elle est donc en proie à toutes sortes de vices. Jean-Marie ADIAFFI et Tidiane DEM, par les outils linguistiques de la négation veulent s'insurger contre ces fléaux qui la menacent. Ils les expriment à travers ces énoncés.

15- De toute ta force, oppose-toi au retour de l'ordre sethien qui n'est que barbarie, injustice, guerre, violence, sang et sueur inutiles. (Les *Naufragés de l'intelligence*, p 118)

16- Nous ne voulons plus que tu continues d'exercer ici ta néfaste profession. (Masséni, p 192)

A travers ces deux phrases, les auteurs mettent exergue des attitudes malsaines qui gangrènent la société africaine. Ils souhaitent, en réalité, voir une Afrique où règnent l'ordre, la liberté et la justice, une Afrique où sont proscrites la haine et la méchanceté, synonyme d'une paix durable.

La misère fait presque corps avec le continent africain et, par ricochet, avec le peuple. La disette, la pauvreté, mais aussi et surtout les pratiques obscènes sont, en effet, des situations auxquelles est confronté, au quotidien, le peuple africain. Pour exorciser ce mal qui se développe inlassablement dans la société, ADIAFFI et DEM y portent un regard critique. Ils le rendent bien à travers ces phrases.

17- Je me suis retrouvée seule à nouveau, seule à la dérive, sans amour, sans père ni mère, sans famille, sans repères, sans argent, abandonnée sur un terrain vague. (Les *Naufragés de l'Intelligence*, p 86)

18- Les parents s'y étaient opposés, voyant dans ce mariage, une violation de la coutume qui veut qu'on laisse aux seuls parents le choix de leur fiancée. (Masséni p 27)

Jean-Marie ADIAFFI et Tidiane DEM stigmatisent respectivement le manque de bon sens des Africains, de l'esprit fraternel et l'amour encore aujourd'hui des habitudes rétrogrades qui règnent au sein de la société moderne africaine. On peut le dire par le prétexte de la négation ces auteurs expriment leur vision de voir une Afrique unie et solidaire lesquelles valeurs pouvant permettre de relever tous les défis.

Conclusion :

La négation est un champ très vaste dans les composantes de la grammaire. Sémantiquement comme syntaxiquement, son approche est riche et variée. En effet, si elle dispose d'une norme dans sa structure syntaxique, représentée par la forme atone et les forclusifs, elle connaît aussi des constructions syntaxiques hors normes. Les auteurs Jean-Marie ADIAFFI et Tidiane DEM, par ces jeux de mots, nous ont permis de découvrir un certain nombre de valeurs mises en exergue par la négation. Dans cette dynamique, ils expriment leur vision en mettant en évidence des tares qui minent et la société traditionnelle africaine et celle dite moderne. A travers l'usage de la négation, ces auteurs décrient les pratiques ignobles qui n'honorent pas l'Afrique. L'un comme l'autre, souhaitent voir une Afrique rayonnante, capable de rivaliser avec les autres continents.

Références bibliographiques :

- BENVENISTE Émile, 1974, *Problèmes de linguistique générale*, 2, Paris, Gallimard.
- CHAUVINEAU Jean, 1957, *La Logique Moderne*, Paris, P.U.F.
- Dictionnaire universel*, 2008, Italie, Edicef Hachette.
- FEUILLET Jacques, 1983, *Le Statut linguistique de la négation*, in revue des études slaves, tome 60, fascicule 3 ?
- GAATONE David, 1971, *Étude descriptive du système de la négation en français contemporain*, Paris, Genève, Droz.
- HELDNER Christina, 1981, *La portée de la négation, un examen de quelques facteurs sémantiques textuels pertinents à sa détermination dans des énoncés authentiques*, Stockholm, thèse présentée à l'Institut des Études Romanes.
- MILNER Jean-Claude, 1982, *Ordre et Raisons de Langue*, Paris, Ed. du Seuil. .

- MOESCHLER Jacques, 1996, *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*, Paris, Armand Colin.
- PEREA François, 1994, *La Négation dans le discours pudique*, Université Paul Valéry-Montpellier.
- RIEGEL Martin, 1976, *Inférence, Antonyme et paraphrase*, Paris, Klincksieck,
- SARTRE Jean-Paul, 1976 (1943), *L'Être et Néant*, Paris, Gallimard.